

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE 2021

18 personnes adhérentes de l'association en 2021 ont été contactées pour l'AG AACFF 2021 :

Colette	AGUSSOL	
Nathalie	BAYARD	Secrétaire
Emilienne	BOCCARA	
Jean-Claude	DAROUX	
Rabab	ELMAHOULI	
Marie-Antoinette	GAZENGEL	Vérificatrice aux Comptes
Jean-Jacques	GONDO	Président
Ghenima	GUENARD	Vice-Présidente
Florence	JOLIOT	
Françoise	LE BRIS	Trésorière
Andrée	LEGEARD	
Maria	LOPES	
Bernard	OLCZAK	
Chantal	PERRAULT	
Catherine	PETITDEMENGE	
	SANTINI	
Haruko	YAMAMOTO	
Georges	WALLERAND	Vice-Président

Compte tenu de la situation sanitaire compliquée et incertaine en 2021, les membres du bureau de l'AACFF ont décidé d'organiser l'assemblée générale annuelle de l'association de façon virtuelle pour 2021 et ce, à titre tout à fait exceptionnel.

Le dossier complet a été envoyé à l'ensemble des adhérent(e)s à jour de leur cotisation (cf. liste ci-dessus) et le vote sur les différents documents s'est fait via la plateforme de vote en ligne « Dragn'Survey ». Les votes ont été clos au 30 mai avec 11 voix exprimées.

Le dossier a également été mis en ligne sur le site de l'association.

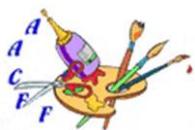
Aucune question n'a été reçue par mail concernant les différents éléments du dossier.

L'ordre du jour est donc abordé.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire 2020

Aucune remarque n'est parvenue concernant ce PV. Il a été transmis aux adhérents, au comité UAICF Nord, au CER SNCF de Paris-Nord ; il est également sur le site Internet de l'AACFF.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité (11 voix pour sur 11 voix exprimées).



Association artistique des chemins de fer français

2. Rapport moral 2020

Le rapport moral a été transmis avec la convocation et mis en ligne sur le site internet de l'association. N. Bayard n'apporte aucun commentaire complémentaire mais tient à souligner la situation liée aux effectifs, pas si catastrophique malgré la situation.

En 2019, l'AACFF comptait en effet 31 adhérent(e) avec un pourcentage de 74 % de cheminots et 26 % d'extérieurs ; en 2020, l'association regroupait 24 personnes, soit une perte de seulement 7 unités, avec un % cheminots/extérieurs de 79 et 21. Malgré la pandémie, l'AACFF a tout de même recruté 3 nouveaux adhérents dont 2 cheminots.

Un rappel : les membres du bureau et les animateurs sont des bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de l'association en y consacrant beaucoup de leur temps. Mais une association, comme la nôtre, ne fonctionne que grâce à l'implication de tous. De même, le bureau souhaite attirer l'attention des adhérents sur le fait que toutes les propositions sont les bienvenues ; par contre l'adhérent émetteur de l'idée sera chargé de sa réalisation, après accord bien sûr du bureau.

En 2020, aucune participation possible à des activités en raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19. Il a donc fallu faire preuve d'imagination pour continuer à fonctionner et pour développer et maintenir les liens entre les adhérents, d'où l'idée d'une 1^{ère} exposition virtuelle qui, en raison de son succès, a donné suite en 2021 à une seconde exposition virtuelle.

Le rapport moral (annexe 1) soumis aux votes est adopté à l'unanimité, soit 11 voix/11 exprimées.

3. Finances

a) rapport financier 2020 et rapport des vérificateurs aux comptes

Le rapport financier avec l'ensemble des comptes a été communiqué à l'ensemble des adhérents avec le dossier et mis en ligne sur le site. Les comptes (annexe 2) ont été examinés au siège de l'association et le rapport de la vérificatrice aux comptes est également joint à ce procès-verbal (annexe 3).

Le rapport financier et le rapport de la vérificatrice aux comptes sont adoptés à l'unanimité (11 voix/11).

b) budget 2021

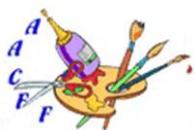
Le budget a été joint à la convocation à cette AG et figure à ce PV (annexe 4).

Pour 2021, le bureau a décidé d'offrir les cours, dès la réouverture des locaux, à l'ensemble des adhérents.

Le budget, soumis aux votes, est adopté à l'unanimité.

c) désignation d'un vérificateur aux comptes pour 2021

Marie-Antoinette Gazengel se représente à ce poste : elle est élue à l'unanimité.



Association artistique des chemins de fer français

4. Élection du bureau :

Aucun autre candidat ne s'est présenté. Rappel : 11 voix exprimées.

Nom	Responsabilité	Candidature	Résultats
Jean-Jacques Gondo	Président	se représente	Unanimité
Ghenima Aït-Ali Guénard	Vice-présidente	se représente	Unanimité
Georges Wallerand	Vice-président	se représente	Unanimité
Françoise Le Bris	Trésorière	se représente	Unanimité
Nathalie Bayard	Secrétaire	se représente	Unanimité

5. Questions diverses

Ce point sera traité directement par ce procès-verbal en réponse aux questions qui nous sont parvenues soit par mail avant le 30 mai ainsi qu'à celles apportées à la question n° 11 – « vos suggestions » du sondage en ligne.

Suggestion n° 1 : concerne le nombre d'adhérents. Peut-on faire visiter l'atelier à une personne cheminote ? Elle habite notre résidence. Elle désire faire de la peinture à l'huile. Comme j'ai proposé d'ouvrir le 1er cours de peinture le 3 juin, elle pourrait m'accompagner.

Réponse : cette question, si elle aurait pu être traitée en bureau, permet par contre de faire le point sur l'accès aux locaux et la visite de l'atelier par des personnes non encore adhérentes. Une visite de l'atelier peut être autorisée notamment pour des personnes cheminotes sous la responsabilité d'un animateur ou responsable de l'association et ce en vue bien sûr d'une future adhésion. Aucune visite d'un non-adhérent par un autre adhérent n'est autorisée.

Suggestion n° 2 : achat de matériel de base pour chaque atelier.

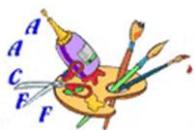
Un matériel de base est déjà prévu à l'atelier pour les personnes qui désirent s'initier, pour les nouveaux adhérents ou s'il arrive qu'une personne ait oublié son propre matériel. Par contre, chaque personne doit faire ensuite l'acquisition de son propre matériel pour une utilisation habituelle, l'atelier ne pouvant se substituer à l'adhérent. Par contre, si un animateur souhaite aborder une nouvelle technique, l'atelier se chargera de faire l'acquisition du matériel nécessaire pour débiter : ensuite, pour continuer, l'adhérent devra faire l'acquisition du matériel. Rappelons que le coût de l'adhésion et des cours reste modique...

Suggestion n° 3 : Si les conditions sanitaires le permettent... Permettre aux adhérents d'accéder à l'atelier avant la rentrée de l'automne.

La réponse a été apportée récemment : le CASI SNCF de Paris-Nord ayant autorisé la reprise des activités dans les locaux gérés par ce CASI, l'AACFF reprendra l'activité dès juin. Par contre, les gestes sanitaires devront être respectés et l'ouverture de l'atelier se fera sous la responsabilité et en présence des animateurs.

Suggestion n° 4 : rechercher des lieux d'exposition si possible gratuits, j'essaierai à la mairie du xe arrondissement
Suggestion n° 5 : Refaire une exposition virtuelle, l'année prochaine

Une question : « J »'essaierai, est-ce à dire que la personne ayant fait cette suggestion est en train de rechercher une salle à la mairie ? Rappel : une association ne fonctionne pas uniquement grâce au travail des bénévoles qui la composent mais également grâce à l'implication de l'ensemble des adhérents. La suggestion reste cependant bonne : JJ. Gondo propose d'ores et déjà la salle Maurice Ravel située dans le 12^e arrondissement de Paris...



Association artistique des chemins de fer français

Le bureau reste à la recherche de candidats de l'association pour prendre contact avec la mairie du 10^e et suivre ce dossier.

Quant à N. Bayard, elle a organisé et peut encore organiser des expos virtuelles qui n'ont aucun coût pour l'association, hors les prix attribués.

A noter cependant qu'au vu du succès des expositions virtuelles de 2020 et 2021, la dernière placée dans l'Année européenne du Rail, initiative soutenue par l'UAICF, le bureau souhaite organiser une 3^e exposition virtuelle en 2022 en coopération avec le club photo de Paris-Nord.

Le projet : interpréter (peinture ou dessin) une photo mise à disposition par le club de Paris-Nord. Sur le site, l'œuvre réalisée sera exposée en regard de la photo. Ce sera une expo commune AACFF/Club photo.

Suggestion n° 6 : des cours de peinture en extérieur, dans Paris bien sûr.

Idée excellente. Ce peut être dans Paris ou en Ile-de-France... Le bureau évoquera cette idée en réunion. Une journée pourra être prévue sur Paris ou en Ile-de-France avec déjeuner au restaurant. À voir en octobre ?

Enfin, le bureau tient à remercier les personnes qui se sont exprimés sur cette question tout simplement en félicitant le bureau pour son action...

Le Président

Jean-Jacques Gondo

La Secrétaire

Nathalie Bayard



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

RAPPORT MORAL

En 2020, l'effectif de l'association a malheureusement baissé :

Années	Cheminots	Cheminots	Familles de cheminots		Total	Extérieurs	Total	%	%
	actifs	retraités	ayants-droit	autres	Cheminots			Cheminots	Extérieurs
2019	5	9	9	0	23	8	31	74	26
2020	4	8	7	0	19	5	24	79	21
nouveaux adhérents	2	0	0	0	2	1	3	67	33

De 31 adhérent(e) en 2019, l'AACFF est passé à 24 unités en 2020 (- 7) en améliorant - c'est le point positif - le % de cheminots (79 %) par rapport au nombre d'extérieurs (21 %).

L'AACFF a recruté deux cheminots en activité et un extérieur, soit trois personnes ce qui n'est pas si mal compte tenu du contexte sanitaire de 2020.

Les cours ont fonctionné jusque début mars, soit environ 1 mois et demi de cours.

Mais l'atelier n'est pas resté inactif loin de là ! Afin de maintenir les liens entre les adhérents et conserver une activité, à l'initiative d'une jeune adhérente cheminote, Rabab, et de Françoise, notre animatrice en peinture à l'huile, l'AACFF a créé un groupe sur l'application « WhatsApp » appelé « *les pinceaux en folie* ». Sur ce groupe, nos adhérent(e)s ont très largement échangé sur des sujets divers comme :

- ✓ demande de conseils pour réaliser leurs œuvres : nos animateurs étaient très présents pour accompagner les élèves dans leurs réalisations artistiques ;
- ✓ débat sur une exposition de peinture ;
- ✓ découverte d'un peintre méconnu...
- ✓ mais pas seulement ! Il y a eu également des échanges sur des recettes de cuisine, des photos de vacances, des historiettes, des encouragements quand l'un ou l'autre connaissait une baisse de régime...

Et cela dure encore...

De même, pour « contourner » les restrictions sanitaires imposées par ce virus, l'AACFF a organisé une exposition virtuelle qui a très bien marché ! Beaucoup de visites, un prix du public... Cette expérience a été si positive que l'association a décidé de la reconduire en 2021 en l'intégrant au projet « 2021, Année Européenne du Rail » dans lequel l'UAICF s'inscrit et dont le logo a été dessiné par.... notre Président, Jean-Jacques !

Pour conclure, 2020 peut être considéré comme une année blanche mais ce n'est pas tant le virus qui nous importe mais il faut regarder notre capacité de résilience ! Sommes-nous restés à nous lamenter ? Non... nous avons tout fait pour continuer à vivre... Et 2021 n'échappera pas à la règle... Alors, à vos pinceaux !

La Secrétaire de l'AACFF

Nathalie Bayard

Atelier de peinture au 44 rue Louis Blanc – 75010 PARIS (3^e étage)
Tél : 06 68 66 89 47 – site : <http://aacff.uaicf.asso.fr> – blog : courriel : aacff.uaicf@laposte.net

Groupement d'Éducation Populaire, agréé par le Ministère de l'Éducation nationale (Arrêté du 9 mai 1946) - Union déclarée sous le n° 177 526





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

RAPPORT FINANCIER POUR 2020

Au 31 décembre 2020, le bilan est de 7 290,32 € soit + 434,94 € par rapport à 2019.

L'avoir en caisse est de 161,89 € et le solde sur le compte bancaire est de 2 520,50 €.

Début 2020 nous avons sur le livret A la somme de 4 584,06 €. En fin d'année 2020, les intérêts ont rapporté 23,87 €. Ils ont été versés sur le livret A le 18 janvier 2021.

Le montant total du livret A s'élève maintenant à 4 607,93 €.

L'AACFF a reçu 1 312,74 € en produits dont 560,00 € de cotisations, 380,00 € d'encaissement de cours, et 348,87 € de subventions de la part de l'UAICF. L'effort d'autofinancement de l'association par le biais des cotisations et des cours représente donc 72 %.

Les charges de l'AACFF s'élèvent à 877,80 € et sont constituées en grande partie par le poste 6061 - « achat de matériel et équipement » c'est-à-dire produits de nettoyage et fournitures diverses pour le fonctionnement des activités du bureau pendant l'année.

Les postes « fonctionnement de l'association (261,00 €) » et « abonnement – revues (32,00 €) » représentent 33 % du total des charges.

Le résultat de l'exercice est positif : + 434,94 €

La trésorière de l'AACFF
Françoise Le Bris

BILAN

n° poste	ACTIF	2020	2019	n° poste	PASSIF	2020	2019
	Actif immobilisé				Capitaux propres		
2180	Mobilier et matériel de bureau	- €	-	1100	Report à nouveau	6 855,38 €	6 224,91 €
2700	Prêt aux associations (supérieur à 1 an)	- €	-				
2818	Amortissement	- €		1200	Résultat net de l'exercice	434,94 €	630,47 €
	NET					7 290,32 €	6 855,38 €
	Actif circulant						
4670	Avance (inférieure à 1 an)	- €	-				
4687	Produits à recevoir	- €	-	4686	Dettes	- €	-
5080	Livret	4 607,93 €	4 584,06 €				
5120	Banque	2 520,50 €	2 106,45 €	4681	Charges à payer	- €	-
5140	Compte postal	- €	-				
5150	Caisse d'Épargne	- €	-	4870	Produits constatés d'avance	- €	-
5300	Caisse	161,89 €	164,87 €				
		7 290,32 €	6 855,38 €				
4860	Charges constatées d'avance	- €	-				
	TOTAL GENERAL	7 290,32 €	6 855,38 €			7 290,32 €	6 855,38 €

D- RAPPORT FINANCIER
2020
Ce rapport doit être fidèle à celui présenté à l'assemblée générale de l'association
**P
R
O
D
U
I
T
S**

7560 - COTISATIONS		530,00 €
	cotisation de base	Nombre
7560-1	Cheminots ou familles de cheminots	20 €
7560-2	Extérieurs	30 €
7560-3	Sympathisants	- €
7560-4	Participation aux activités	- €
		Total
		19
		5
		0
		0
		380,00 €
		150,00 €
		- €
		- €
740 - SUBVENTIONS EN PROVENANCE		348,87 €
a) de l'UAICF	7400 - Fonctionnement	348,87 €
	7401 - Matériel	- €
	7710 - Exceptionnelles	- €
b) du C.E.R	7404- Matériel	- €
	7406- Autres	- €
c) 7410 - des municipalités		- €
d) 7411 - autres subventions		- €
7780 - AVANCES - PRETS		- €
7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS		23,87 €
AUTRES PRODUITS		410,00 €
	7240 - Rembt frais de transports pour manif UAICF	- €
	7245 - Manifestations pour le compte de tiers	- €
	7250 - Participation individuelles aux frais de manifestations	- €
	7788 - Recettes diverses	- €
	7781 - Dons	- €
	7180 - Abonnements	- €
	7060 - Encaissement des cours	410,00 €
	7810 - Reprise sur amortissement	- €
TOTAL DES PRODUITS		A 1 312,74 €

**C
H
A
R
G
E
S**

6580 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOURS...		150,00 €
628 - COTISATIONS		46,50 €
	6280 - U.A.I.C.F.	46,50 €
	6281 - Autres	- €
678 - REMBOURSEMENTS		- €
	6781- Prêts	- €
	6281- Avances	- €
FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION		261,00 €
	6584 - Assemblées et réunions	261,00 €
	6585 - Assemblée générale du Comité	- €
	6250 - Transport	- €
	6060 - Secrétariat (fournitures de bureau...)	- €
	6150 - Entretien et réparation du matériel	- €
	6160 - Assurances	- €
	6260 - Postes et télécommunications	- €
	6230 - Publicité	- €
	6231 - Editions de revues	- €
	6300 - Impôts et taxes	- €
	6400 - Salaires et charges	- €
	6810 - Dotation aux amortissements	- €
6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT		388,30 €
6180 - ABONNEMENTS-REVUES		32,00 €
6780 - DIVERS (chauffage, EDF...)		- €
TOTAL DES CHARGES		B 877,80 €
Résultat de l'exercice (A - B)		C 434,94 €
Report de l'avoir de l'exercice précédent		D 6 855,38 €
Avoir en fin d'exercice (C + D)		E 7 290,32 €

 ventilation de l'avoir
de l'exercice
(total égal
à la case E)

Caisse	161,89 €
Compte postal et/ou bancaire	2 520,50 €
Placements financiers	4 607,93 €
Dotation aux amortissements	
Reprise sur amortissements	
Total	7 290,32 €

0,00 €



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 FÉVRIER 2019

Rapport de la vérificatrice aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu me confier lors de l'assemblée générale du 12 mars 2020 à Paris, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérificatrice aux comptes pour l'exercice 2020.

Le contrôle s'est déroulé le 12 janvier 2021 au siège de l'association en présence de Mme Françoise Le Bris, Trésorière de l'AACFF.

Afin de m'assurer de la conformité des dépenses, les fiches comptables et les factures m'ont été remises. Au cours de cette vérification, je n'ai rien noté d'anormal et toutes les explications utiles à la validation des comptes m'ont été fournies.

Les informations communiquées dans le rapport financier sont issues des documents comptables qui m'ont été présentés. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers de ma part.

En conséquence, je demande à l'assemblée générale de donner quitus à la trésorière et au conseil d'administration pour leur gestion.

Fait à Paris, le 12 janvier 2021

La Vérificatrice aux comptes de l'AACFF

Marie Antoinette Gazengel

AACFF - BUDGET DE L'EXERCICE 2021

P
R
O
D
U
I
T
S

7560 - COTISATIONS

530,00 €

7560-1	Cheminots ou familles de cheminots
7560-2	Extérieurs
7560-3	Sympathisants
7560-4	Participation aux activités

cotisation de base	Nombre	Total
20 €	19	380,00 €
30 €	5	150,00 €
- €	0	- €
- €	0	- €

740 - SUBVENTIONS EN PROVENANCE

250,00 €

a) de l'UAICF	7400 - Fonctionnement	250,00 €
	7401 - Matériel	- €
	7710 - Exceptionnelles	- €
b) du C.E.R	7404- Matériel	- €
	7406- Autres	- €
c) 7410 - des municipalités		- €
d) 7411 - autres subventions		- €

7780 - AVANCES - PRETS

- €

7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS

25,00 €

AUTRES PRODUITS

- €

7240 - Rembt frais de transports pour manif. UAICF	- €
7245 - Manifestations pour le compte de tiers	- €
7250 - Participation individuelles aux frais de manifestations	- €
7788 - Recettes diverses	- €
7781 - Dons	- €
7180 - Abonnements	- €
7060 - Encaissement des cours	- €
7810 - Reprise sur amortissement	- €

TOTAL DES PRODUITS

A 805,00 €

6580 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOURS...

80,00 €

628 - COTISATIONS

36,00 €

6280 - U.A.I.C.F.	36,00 €
6281 - Autres	- €

678 - REMBOURSEMENTS

- €

6781- Prêts	- €
6281- Avances	- €

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

254,00 €

6584 - Assemblées et réunions	254,00 €
6585 - Assemblée générale du Comité	- €
6250 - Transport	- €
6060 - Secrétariat (fournitures de bureau...)	- €
6150 - Entretien et réparation du matériel	- €
6160 - Assurances	- €
6260 - Postes et télécommunications	- €
6230 - Publicité	- €
6231 - Editions de revues	- €
6300 - Impôts et taxes	- €
6400 - Salaires et charges	- €
6810 - Dotation aux amortissements	- €

6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT

400,00 €

6180 - ABONNEMENTS-REVUES

35,00 €

6780 - DIVERS (chauffage, EDF...)

- €

TOTAL DES CHARGES

B 805,00 €

Résultat de l'exercice (A - B)

C - €

C
H
A
R
G
E
S